

Bonjour à tous,

Une nouvelle année scout se profile à l'horizon. La rentrée de l'unité se fera le dimanche 20 septembre, au cours d'une journée complète rassemblant toute l'unité. De plus amples renseignements vous seront fournis sans tarder.

Auparavant, il est l'heure pour nous de préparer la rentrée administrative. Deux formalités sont nécessaires afin que tout soit en ordre pour votre enfant au sein de l'unité.

**PREMIEREMENT** : Nous vous demandons de confirmer la participation de votre enfant à nos activités cette année en nous transmettant le document de ré-inscription ci-joint, **pour le 12 septembre au plus tard**. Ceci nous permettra d'établir les listings des sections avant la rentrée, et d'ouvrir les portes aux enfants qui se trouvent sur liste d'attente et demandent à nous rejoindre . Les staffs ont évidemment aussi besoin de savoir sur qui compter pour établir la composition des sizaines/patrouilles. Il vous est proposé :

- soit de remplir le formulaire en ligne à l'adresse [http://www.unite-grez.be/fiche\\_re](http://www.unite-grez.be/fiche_re)
- soit d'utiliser le document ci-joint à ouvrir sous Word ou équivalent et à nous renvoyer rempli par mail à l'adresse [staffdu@unite-grez.be](mailto:staffdu@unite-grez.be) .

**ENSUITE** : Voici ci-dessous aussi **toutes les informations nécessaires pour régler les frais de cotisations annuelles**. Celles-ci sont aussi à régler **pour le 1 octobre au plus tard**, afin que nous puissions garantir l'assurance de vos enfants. A toutes fins utiles, nous rappelons également que des demandes de cotisations réduites peuvent être introduites en cas de difficultés financières. Ces demandes doivent cependant être faites avant le 1er novembre. Si vous estimez être dans ce cas de figure, n'hésitez pas à aborder le staff, le Staff d'Unité ou le père Jean-Claude, votre demande sera traitée en toute discrétion.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à régler ces questions administratives. Evitez-nous, s'il-vous-plaît, les dizaines d'heures passées à renvoyer des mails de rappel et à téléphoner à gauche et à droite. Nous sommes bénévoles, nous avons des familles et souhaitons pouvoir leur consacrer ce temps que vous nous offrirez en réglant ces questions maintenant.

Cordialement,

Le staff d'Unité

## INFORMATIONS COTISATIONS

<b>BALADINS, LUTINS (Farfadets ou Korrigans), LOUVETEAUX, GUIDES (Au Grez du Vent ou Côté Sud)</b>			<b>SCOUTS de Grez asbl</b>
Nombre d'enfants dans ces sections (vivant sous le même toit)	Cotisation par enfant	Total à payer pour vos enfants	Cotisation par scout
1	67	67	<b>45 €</b>
2	58	116	
3	53	159	
4	53	212	
<b>A déduire du total, si parmi vos enfants, il y a :</b> - un chef de ces sections, Il/elle a droit à une réduction de :		- 25 €	
- un chef de ces sections qui est animateur breveté, vous déduisez en plus :		- 5 €	

Une fois le calcul effectué, le versement est à faire sur le **compte de l'Unité St Georges** :

**652-8255123-20**  
**IBAN BE28 6528 2551 2320**  
**BIC HBKABE22**

Communication à utiliser :

**NOM + PRENOM de CHAQUE enfant (XY)**

(XY = section de l'enfant)

- Baladins (BA)
- Lutins (LU)
- Louveteaux (LO)
- Guides (GU)
- Scouts (SC)

**Exemple** d'une famille avec 1 scout et deux autres animés :

45 (pour le scout) + 116 (pour les deux autres) = 161€ avec en communication  
"MARCHAL Eric (SC)/Marie (GU)/Marc(BA)"